

Système de classification du Centre de documentation du Département de criminologie

Volume 1, numéro 1, janvier 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017004ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017004ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0065-1168 (imprimé)

1718-3243 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1968). Système de classification du Centre de documentation du Département de criminologie. *Acta Criminologica*, 1(1), 313–317.

<https://doi.org/10.7202/017004ar>

SYSTÈME DE CLASSIFICATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE *

I — CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE

.08 = juvénile
.09 = adulte

- 100 — associations, sociétés, agences
- 200 — biographies
- 300 — centres, départements, écoles, instituts
 - 310. — programmes académiques
 - 315. — recherches
 - 320. — thèses
- 400 — colloques, congrès, cours, etc.
- 500 — criminologie comparée
- 600 — criminologie littéraire
- 700 — histoire de la criminologie et de la criminalité
- 800 — instruments de recherche
 - 810. — bibliographies
 - 815. — dictionnaires, encyclopédies
 - 820. — manuels
 - 825. — méthodes
 - 825.1 — cliniques
 - 825.2 — descriptives
 - 825.3 — expérimentales
 - 825.4 — mathématiques
 - 825.5 — statistiques
 - 830. — rapports des commissions d'enquête
 - 835. — statistiques criminelles
- 900 — rapports d'activités (institutions)
- 1000 — traités
 - 1010. — criminologie
 - 1015. — sciences connexes
 - 1015.1 — anthropologie

* Le présent système de classification a été élaboré et adopté par le Centre de documentation du Département de criminologie de l'Université de Montréal. Nous le publions dans l'espoir qu'il puisse être utile à d'autres centres ou instituts de criminologie.

- 1015.2 — psychanalyse
- 1015.3 — psychiatrie
- 1015.4 — psychologie
- 1015.5 — psychologie sociale
- 1015.6 — sociologie

II — CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE

- 100 — étiologie
 - 110. — bio-genèse
 - 110.1 — biotypologie
 - 110.2 — caractériologie
 - 110.3 — endocrinologie
 - 110.4 — hérédité
 - 110.5 — morphologie
 - 115. — psycho-genèse
 - 115.1 — psychanalyse
 - 115.2 — psychiatrie
 - 115.3 — psychologie
 - 120. — socio-genèse
 - 120.1 — facteurs culturels
 - 120.2 — facteurs familiaux
 - 120.3 — facteurs sociaux, économiques et politiques
- 200 — clinique
 - 210. — évaluation
 - 215. — prédiction
 - 220. — traitement
- 300 — prévention
 - 310. — au niveau des individus
 - 315. — au niveau des groupes
 - 320. — au niveau des communautés

III — CRIMINOLOGIE DESCRIPTIVE

- 100 — criminalité contre les personnes
 - 110. — avortement
 - 115. — chantage
 - 120. — crimes de guerre, génocide
 - 125. — crimes raciaux
 - 130. — délits d'omission
 - 135. — homicide
 - 140. — suicide
 - 145. — violence
 - 150. — autres
- 200 — criminalité contre les biens
 - 210. — crime organisé
 - 215. — crimes des cols blancs
 - 220. — délits économiques
 - 225. — faux, fausse monnaie
 - 230. — fraude, escroquerie, abus de confiance
 - 235. — incendie

- 240. — recel
- 245. — vol
- 250. — autres
- 300 — criminalité contre les mœurs
 - 310. — crimes politiques
 - 315. — crimes religieux
 - 320. — exhibitionnisme
 - 325. — homosexualité
 - 330. — inceste
 - 335. — infractions de presse, diffamation
 - 340. — loteries, jeux
 - 345. — magie, sorcellerie, occultisme
 - 350. — pédophilie
 - 355. — prostitution, proxénitisme
 - 360. — pornographie
 - 365. — vagabondage, mendicité
 - 370. — viol
 - 375. — autres
- 400 — criminalité de la route
- 500 — divers
 - 510. — infractions involontaires
 - 515. — toxicomanie, alcoolisme
 - 520. — trafic d'alcool
 - 525. — trafic de drogues
 - 530. — autres
- 600 — types particuliers de criminels et de délinquants

IV — PÉNOLOGIE

- 100 — généralités
- 200 — institutions pénales et centres de rééducation
 - 210. — administration pénitentiaire
 - 215. — architecture pénitentiaire
 - 220. — centres d'accueil et de diagnostic
 - 225. — centres de formation professionnelle
 - 230. — centres de rééducation
 - 235. — prisons et pénitenciers
 - 240. — autres institutions
 - 245. — psycho-sociologie des prisons
- 300 — peines et mesures de sûreté
 - 310. — mesures punitives
 - 310.1 — amende
 - 310.2 — arrêts de fin de semaine et semi-liberté
 - 310.3 — emprisonnement
 - 310.4 — mesures alternatives à l'emprisonnement
 - 310.5 — peine de mort et peines corporelles
 - 315. — mesures de sûreté
 - 315.1 — incapacités, interdictions et déchéance
 - 315.2 — internement de sûreté et sentence indéterminée
 - 315.3 — relégation
 - 315.4 — autres mesures

- 400 — mesures d'assistance
 - 410. — libération conditionnelle
 - 415. — liberté surveillée
 - 420. — mesures à l'égard des jeunes
 - 425. — assistance postpénale
 - 430. — autres mesures

V — DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

- 100 — généralités, collections
- 200 — codes, législations
- 300 — congrès, colloques, etc.
- 400 — droit pénal comparé
- 500 — droit pénal international
- 600 — histoire
- 700 — jurisprudence
- 800 — philosophie pénale
- 900 — responsabilité pénale
- 1000 — sociologie du droit
- 1100 — traités et manuels
- 1200 — procédure pénale
 - 1210. — arrestation
 - 1215. — aveu
 - 1220. — cautionnement
 - 1225. — enquête criminelle
 - 1230. — expertise
 - 1235. — interrogatoire
 - 1240. — perquisition
 - 1245. — preuves
 - 1250. — rapport présentence
 - 1255. — sentence, autres décisions du juge
 - 1260. — appel
- 1300 — procès célèbres

VI — POLITIQUE CRIMINELLE

- 100 — administration de la justice
 - 110. — généralités, collections
 - 115. — assistance judiciaire
 - 120. — casier judiciaire
 - 125. — erreurs judiciaires
 - 130. — histoire
 - 135. — jurimétrie
 - 140. — organisation des tribunaux
 - 140.1 — avocats
 - 140.2 — juges
 - 140.3 — jury
 - 140.4 — poursuite
 - 140.5 — autres auxiliaires de la justice
 - 145. — psychologie et psychiatrie judiciaires
 - 150. — psycho-sociologie de l'appareil judiciaire

- 200 — criminalistique
- 300 — médecine légale
- 400 — police
 - 410. — généralités
 - 415. — fonctions et organisation
 - 420. — formation du personnel, écoles de police
 - 425. — histoire
 - 430. — police des mineurs
 - 435. — police féminine
 - 440. — police internationale
 - 445. — police judiciaire
 - 450. — police privée
 - 455. — psycho-sociologie de la police
 - 460. — traités

VII — VICTIMOLOGIE

- 100 — généralités
- 200 — étiologie
- 300 — études descriptives
- 400 — indemnisation des victimes